

LE MINISTRE

Paris, le 15 AVR. 2010

*Cher* Monsieur le Président,

Depuis que Ford a annoncé en 2007 son intention d'arrêter son activité sur son site aquitain de Blanquefort, l'Etat, la Région ainsi que les collectivités locales se sont fortement mobilisés pour faire émerger une solution de poursuite d'activité et maintenir ainsi les emplois du site. C'est ainsi qu'est né First Aquitaine Industrie (FAI) qui a repris le site et la globalité de l'effectif. Afin de compenser la disparition des fournitures à Ford, FAI s'est engagé à développer de nouveaux projets d'activité à partir des compétences actuelles des salariés. FORD a soutenu la reprise par le fonds d'investissements HZ Holding en s'engageant à maintenir des commandes jusqu'au 1er Janvier 2012, et en mobilisant des moyens financiers importants pour garantir le maintien des salaires jusqu'à cette date et financer une partie substantielle des investissements nécessaires pour les nouvelles activités. Pour permettre l'aboutissement de ces projets, les pouvoirs publics (Etat, région, collectivités locales) se sont engagés à apporter un soutien financier conséquent.

Lors du comité de pilotage du 11 février dernier, les dirigeants de FAI nous ont présenté leur plan d'affaires, réalisé avec l'appui d'un cabinet de conseil et d'audit réputé, pour les activités de FAI. Ce plan d'affaires conclut à la solidité des nouvelles activités prévues et identifie les besoins de financements bancaires nécessaires pour développer ces activités.

Au cours des dernières semaines de nombreuses discussions se sont tenues avec les établissements bancaires. Ces discussions sont actuellement encore en cours, un accord n'ayant pas pu à ce stade être trouvé avec toutes les banques partenaires. Il apparaît néanmoins nécessaire que FAI lance dès à présent le projet Atlas (grandes couronnes d'éoliennes).

Ce projet comporte deux volets. D'une part la construction d'un bâtiment porté par la SEM Route des Lasers : le financement a pu être réuni depuis la réunion du 11 février car six banques ont donné leur accord de principe pour financer le bâtiment sous réserve que le financement sur l'autre volet soit assuré. D'autre part, l'acquisition de matériel. Même si le besoin de financement sur ce projet n'apparaîtra qu'à la fin de l'année 2010, FAI souhaite être assuré dès maintenant que ce besoin sera couvert pour lancer la construction du bâtiment et l'acquisition des matériels.

Monsieur Laurent DUDYCH  
Président  
FAI  
10, rue Antoine de Saint Exupery  
33292 Blanquefort Cedex

Afin d'assurer l'aboutissement des discussions actuellement en cours avec les établissements bancaires sur le financement des projets FAI, je veillerai à la finalisation du tour de table des 20 millions d'euros recherchés. Ainsi l'Etat, via les différents outils de financement publics, notamment des prêts du Trésor, complétera, si nécessaire, et en conformité avec les règles communautaires, les autres sources de financement notamment bancaires, pour atteindre les 20 millions d'euros recherchés.

Ce financement, ainsi finalisé, va vous permettre conformément à votre plan d'affaires évalué par Ernst and Young, d'engager l'ensemble de vos projets, d'assurer la pérennité du site et de préserver les emplois. L'Etat interviendra, le moment venu, dans le cadre et sous les mêmes modalités qu'indiquées dans le relevé de conclusions de la réunion de médiation du 18 mars dernier, servant de base au projet de protocole d'accord bancaire, notamment quant aux informations à obtenir de votre actionnaire HZ Holding, de votre partenaire industriel Johann Hay et à la recherche d'un deuxième investisseur, participant aux réunions du Conseil de surveillance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération la meilleure.



Christine Lagarde